

Les SVT et le projet d'évaluation dans le cycle terminal au lycée

*Réunion des coordonnateurs de SVT
14 Septembre 2021 (Strasbourg – Colmar)*

Evaluer au lycée

« Les modalités de notation des élèves doivent privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensibles par les familles. »

Loi de refondation de l'école – 8 juillet 2013

Dans le cadre de la réforme du lycée, de la place plus importante du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat et des modalités d'accès à l'enseignement supérieur, il est important de s'interroger sur :

- Les finalités de la notation
- Les pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés

1. La note de service du 28 juillet et ses conséquences sur l'évaluation en lycée

[Baccalauréats général et technologique | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

A. Composition de la note finale du candidat au baccalauréat - à partir de la session 2023 - (concerne cette année les élèves en première)

	Voie générale		
	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales			
Français	10		10
Philosophie		8	8
Enseignement de spécialité 1		16	16
Enseignement de spécialité 2		16	16
Grand oral		10	10
			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales			
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8
Histoire-géographie	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2
			40
Tous enseignements obligatoires			100

	Voie générale		
	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4
Option 2		2	2
LCA Latin	2	2	4
LCA Grec	2	2	4
Tous enseignements optionnels	6	8	14

Composition de la note finale du candidat au baccalauréat - mesure transitoire pour la session 2022 - (concerne cette année les élèves en terminale)

	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1re	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5
Éducation physique et sportive		5	5
Enseignement moral et civique		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5
Total	22,5	17,5	40

Les moyennes sont toujours :

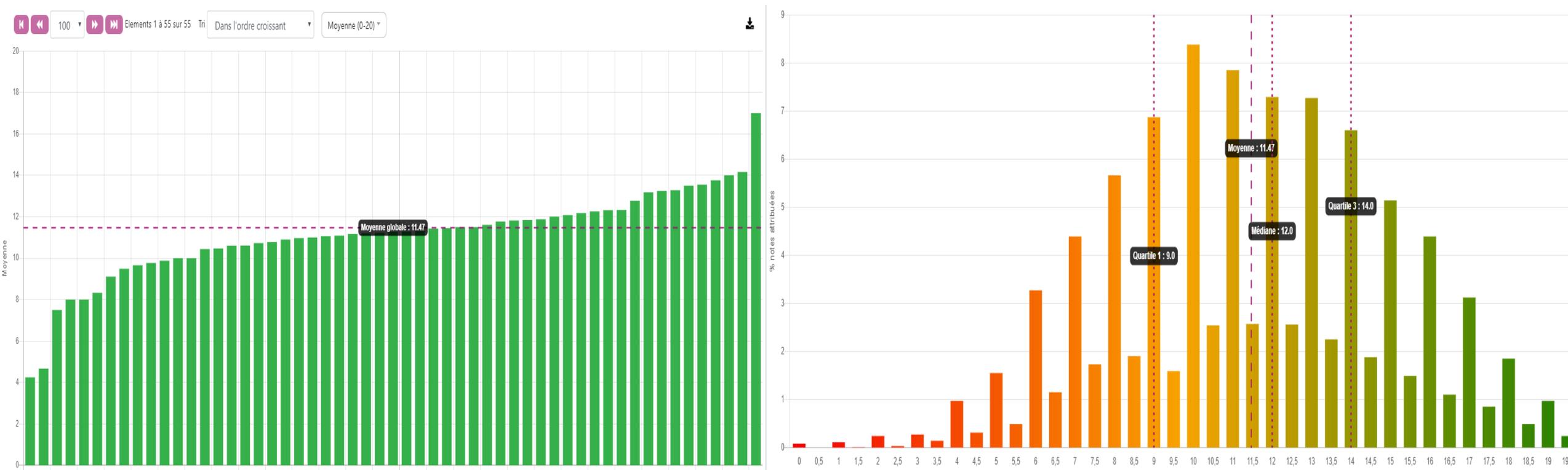
- attribuées par les professeurs,
- entérinées en conseil de classe,
- transmises aux familles dans les bulletins trimestriels ou semestriels,
- renseignées dans le livret scolaire.

La moyenne annuelle disciplinaire, appelée « évaluation chiffrée annuelle », est validée lors du dernier conseil de classe de chaque année du cycle terminal (fin de première et fin de terminale).

Pour chaque enseignement concerné, elle est prise en compte pour l'obtention du baccalauréat en l'arrondissant au dixième de point supérieur. »

Une commission académique d'harmonisation prend en compte les écarts :
« Entre la moyenne annuelle obtenue par les élèves d'un même établissement dans un enseignement et la moyenne annuelle des résultats obtenus par l'ensemble des élèves de l'académie dans ce même enseignement »

Cette harmonisation **peut être réalisée à la hausse comme à la baisse.**



Nécessité d'une harmonisation au sein des établissements

- E3C (devenu EC) supprimées
- Construire une **évaluation équitable, diversifiée, juste et transparente dans toutes les disciplines** pour le contrôle continu
- Distinguer les évaluations à visée certificative qui seront comptabilisées dans la moyenne (trimestrielle ou semestrielle) dans le cadre du CC de l'ensemble des évaluations.
- Déterminer si une évaluation participe à la moyenne du CC relève de **choix** en cascade :
 - celui du professeur,
 - en fonction de ce qui aura été décidé en équipe,
 - cela même dans le cadre de ce qui aura été décidé en établissement.

B. Grands principes du projet d'évaluation

- La valeur certificative conférée aux moyennes implique que **l'équipe pédagogique conduise en amont une réflexion afin de définir un projet d'évaluation.**
- Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de **l'égalité entre les candidats**
- Il garde des **marges d'autonomie** indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.
- Il peut formaliser :
 - les différents **types d'évaluation** mis en place,
 - rappeler **les objectifs propres à chacun de ces types**,
 - distinguer et définir **leurs modalités, leurs critères** et **les compétences** dont ces évaluations visent à vérifier l'acquisition chez les élèves.
- Cette élaboration collective permet à chaque professeur :
 - de **construire avec ses pairs une démarche concertée**,
 - de **partager l'expertise** issue de sa pratique professionnelle
 - d'apporter sa contribution à la **définition commune du cadre** dans lequel il inscrira ensuite **sa** pratique d'évaluation.

Qu'est-ce qu'une moyenne qui a du sens ?

- Du sens pour le professeur ... pour les professeurs
- Du sens pour l'élève et pour la famille
- Du sens pour l'institution (lycée, lycées, académie, post bac)

Les notes retenues doivent être de bonne qualité.

- Nombre
- Formes variées (écrit, oral, pratique,...)
- Diversité (attendus – capacités, connaissances, compétences)
- Faire progresser les élèves = progressivité des apprentissages
- Harmonisation entre collègues, à l'échelle du lycée, à l'échelle académique (dans la discipline et dans l'ensemble des disciplines)

La moyenne, un objet complexe qui résulte de la combinaison de facteurs variés

- Modalités de travail et d'évaluation des élèves
- Nature des évaluations
- Nombre des évaluations
- Chronologie des évaluations
- Modalités de correction et de pondération

C. Problématique de l'absentéisme

- Le contrôle continu implique **un respect de l'obligation d'assiduité.**
- Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation **est jugée par son professeur** comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, **une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée** à son intention.
- **Si la moyenne de l'élève n'est pas jugée significative par l'établissement pour être retenue pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle.**

2. Les indications de l'inspection générale pour le volet disciplinaire du projet d'évaluation

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

publié le 10/09/2021

A. Propositions pour l'évaluation en spécialité SVT (1^{ère})

Des **évaluations variées et fréquentes** qui travaillent les **compétences spécifiques des programmes**

Pour chaque **trimestre / semestre** :

Pour être représentative, la moyenne devrait porter sur **au moins 3 / 4 ou 5 situations d'évaluation** qui :

- ✓ évaluent des compétences différentes du programme et/ou portent sur des parties de programme différentes ;
- ✓ mobilisent l'oral, l'écrit, les activités pratiques par exemple

Il revient à l'équipe SVT de :

- définir collégialement le niveau attendu en fin de trimestre /semestre
- rendre explicites pour les élèves (et les parents) :
 - ✓ les objectifs de formation et les évaluations menées (compétences visées et acquises), en lien avec le LSL
 - ✓ la nature et le nombre des travaux pris en compte : on réservera environ 25% aux compétences expérimentales
- réfléchir à la possibilité de devoirs communs

LSL - SVT

Compétences générales :				
Mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique				
Rechercher, extraire et exploiter l'information utile				
Raisonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique				
Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques				

Compétences expérimentales :				
Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats				
Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement				
Présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse				

Des points de vigilance :

- Volume horaire hebdomadaire augmenté avec des conséquences sur :
 - ✓ le rythme des apprentissages,
 - ✓ les habitudes de travail (exigences de mémorisation et d'argumentation).
- Nécessité d'un accompagnement (« apprendre à apprendre ») avec par exemple, des interrogations régulières de courte durée (dont des QCM mais pas que ...)
- Progressivité des apprentissages et des exigences pour l'évaluation à visée certificative :
 - ✓ Adaptation du nombre de documents proposés et leur complexité.
 - ✓ Sujets de la banque nationale (BNS) : repères sur le niveau attendu en fin de première (utilisable en cours d'année à condition de s'assurer que les apprentissages nécessaires ont bien été conduits et que les élèves ont acquis les compétences nécessaires).

La progressivité des « exigibles »

- Attendus de fin de première, les élèves doivent savoir :
 - ✓ mobiliser les concepts nécessaires pour traiter le sujet
 - ✓ y associer des arguments pertinents (à partir de quelques documents didactisés).
 - ✓ organiser le propos pour produire une synthèse de qualité, centrée sur une partie du programme.
 - ✓ sélectionner le(s) mode(s) de communication scientifique le(s) plus adapté(s) en lien avec les travaux conduits.
- En terminale, les synthèses évaluées sont progressivement:
 - ✓ plus ambitieuses (mobilisation de différentes parties du programme),
 - ✓ plus argumentées (autonomie / grandes idées scientifiques : principes expérimentaux, de résultats d'expériences, d'observations, ...)
- En terminale, les élèves sont capables d'exploiter des documents scientifiques non didactisés (issus d'articles scientifiques peu transposés didactiquement).

B. Propositions pour l'évaluation en enseignement scientifique (tronc commun)

Dans le cadre de l'enseignement scientifique, le contrôle continu doit s'appuyer sur les objectifs généraux de formation :

- **comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ;**
- **identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ;**
- **identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement.**

Deux types d'évaluation à vocation sommative

Des évaluations à fort enjeu sommatif (1/an en 1^{ère} et 2 en Tle)

- portant sur plusieurs champs disciplinaires
- conçues en commun par l'équipe pédagogique avec critères d'évaluation partagés

Des évaluations de moindre enjeu sommatif,

- modalités très variées
- portant sur des champs plus restreints et possiblement pris en charge par un seul intervenant

Les situations d'évaluation proposées doivent être variées et inclure, par exemple :

- des évaluations écrites (QCM, « questions ouvertes », etc.),
- des évaluations orales,
- des recherches ou analyses documentaires menées individuellement ou en groupe,
- des mises en projet collectives, des évaluations pratiques, etc.

Quelques préconisations :

- En 1^{ère}, on évitera d'évaluer durant la même période (trimestre ou semestre) le projet expérimental et numérique et le devoir sommatif pluridisciplinaire
- Pour les travaux réalisés hors la classe, leur poids n'excédera pas 20 % de la note globale / période.

LSL - ES

S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile				
Identifier et analyser le caractère scientifique d'une argumentation				
Mobiliser ses connaissances				
Organiser son travail dans le cadre d'une démarche de projet scientifique				

3. Des pistes pour la réflexion en équipe dans les établissements

Définir des attendus

- Attendus généraux définis en équipe pédagogique pour élaborer le projet d'évaluation : fréquence, type, modalités d'évaluation
- Adossement des attendus de chacun aux compétences et aux sujets choisis
- Définir des attendus communs ne revient pas à poser des dogmes.
Chacun reste maître de son processus formatif d'évaluation
- Travailler sur les barèmes (en veillant à privilégier l'approche globale - cf grilles baccalauréat et ECE)

Harmoniser les pratiques d'évaluation sans normer

- Une phase en établissement nécessaire pour une série de raisons : équité dans le cadre d'un examen / compréhension par les élèves des résultats / compréhension par les familles / convergences des exigences au sein des équipes
- Un élève qui a travaillé normalement doit obtenir un résultat satisfaisant : logique évidente d'un contrôle continu formatif / logique du tronc commun / rôle du CC dans la motivation des élèves
- Corrections croisées / devoirs communs quand cela est possible

Remédier

- Intérêt et forme de la remarque formative dans les copies et sur les bulletins
- Intérêt d'un suivi de l'évaluation des compétences dans la durée
- Intérêt d'une transmission des difficultés d'un niveau à l'autre
(donc d'un collègue à l'autre)